



**ASSOCIATION NATIONALE des
MEMBRES de l'ORDRE NATIONAL
du MERITE**
Section SAVOIE
reconnue d'utilité publique
(décret du 28.01.1987)

Bulletin 2022-2023

La Lettre 73

Dans ce numéro

Editorial - Nouveauté	1
ONM et sympathisants	2
Le national 2022	2
Conférence du Général Pierre de Villiers	3
Conférence de Daniel Giltard	6
Congrès 2025 ?	7
Nouvelles de la Section Savoie	8
Exemples d'actions menées par la Section	13
Le saviez-vous ?	15
Le national 2023	16
Hommage	25
Prochains RDV	26

EDITORIAL

“Avancer. Pas à pas. Mais avancer”. Voilà qui a pu être notre devise cette année, à nous Savoyards, montagnards, qui savons le prix des pas sur les chemins escarpés de la vie.

Ces mois qui se sont écoulés se sont trouvés riches. Car si nous prenons le temps de les regarder de plus près, ils furent riches d'expériences et d'enseignements, quoi qu'il nous soit arrivé.

La *LETTRE 73*, notre lien, a rencontré quelques difficultés de parution. Nous vous remercions pour la patience et la compréhension que vous avez dues mettre en œuvre. Mais la voici dans vos mains, en format XL, pour prendre connaissance de ce qui concerne notre association tant au niveau local qu'au niveau national.

Bonne lecture et prenez grand soin de vous. Au plaisir de tous vous voir.

Bien fraternellement et avec tout mon respect

Laure BONNET

Présidente et administratrice nationale

NOUVEAUTE 2023

Un travail de réflexion a été mené au niveau national afin de faire évoluer l'image et le rayonnement de l'ANMONM.

Notre LOGO a évolué.

L'idée ? : moderniser, dynamiser et donner envie d'adhérer. Le voici ci-dessous et c'est lui qui désormais sera utilisé !



Le Bureau et le Comité départemental sont composés de :
Rejoignez-nous !

Michel FUENTES (vice-président délégué) - Pierre DOMPNIER (vice-président)
Luc DECOURRIERE (secrétaire général) - Michel RAFFIN (trésorier) –
Françoise AVENIERES – Philippe FALQUET – Pierre-Marie CHARVOZ

L'Ordre National du Mérite



Un insigne aux couleurs du ruban moiré « bleu de France »

Nous faire connaître auprès de votre famille, amis, connaissances...

Institution républicaine née au cœur du XX^e siècle, l'Ordre National du Mérite est le second ordre national après la Légion d'Honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

Créée le 27/07/1972, il y a 50 ans, par le Général Cuffaut, héros de la Seconde Guerre mondiale, et par le Général de Gaulle, la « Société d'entraide des membres de l'Ordre National du Mérite » devenue depuis « Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite » (ANMONM) regroupe les femmes et hommes de talent, qui ont été honorés en recevant, pour leur engagement, la reconnaissance de la France »

Voir article dans SAVOIE MAG, décembre 2022/janvier 2023, p.64

Rappel : l'ordre protocolaire des porte-drapeaux est Légion d'Honneur, Médailles Militaires, Ordre National du Mérite.

Le saviez-vous ?

Votre conjoint, les personnes autour de vous peuvent devenir « **sympathisants** » de l'ANMONM. Rapprochez-vous de la Section ANMONM 73, qui lui remettra un formulaire à remplir. La Section départementale adressera alors la candidature au national. Après délibération, la notification lui sera immédiatement adressée.

Une belle manière de soutenir l'association !



*Fidèles à notre devise **Honneur, Solidarité, Mémoire** exprimons la saine vitalité de notre Ordre et de nos membres, en faisant rayonner nos valeurs, celles de la République, par nos actions et les liens que nous savons tisser, retisser, entre nous.*

Des nouvelles du NATIONAL 2022



Photo de groupe sur la place Stanislas de Nancy avant le gala

Le Congrès national de l'ANMONM s'est déroulé à NANCY, du **22 au 24 juin 2022** où la Section 73 était représentée par votre présidente.

Un compte-rendu jour par jour a été envoyé aux membres du Comité départemental avec photos à l'appui.

Voir : https://www.anmonm.org/nation/assemblees_generales_et_congres?id_article=16&OSN_Id=&idpageencours=35&f_cat=-1&datedebut=2003&datefin=2022

Mercredi 22 juin – Quelques points essentiels...

LES EFFECTIFS Grenelles des effectifs : analyser, grâce au travail mené par la Commission de Jean-Pierre Dupré, ce qu'il se passe au niveau des effectifs, suite au constat préoccupant (comme dans beaucoup d'associations quelles qu'elles soient) de l'érosion du nombre des adhérents. L'enjeu ? Amorcer un virage pour endiguer la baisse des effectifs, avec propositions aux différents bureaux des sections.

Des exemples ont été présentés, tirés des expériences de quelques sections, montrant l'importance de s'attacher à l'ancrage local (autorités, associations mémorielles, cérémonies, activités...), d'être en relation avec la presse et donc de se rapprocher du grand public, de proposer des activités variées et à chaque fois se faire connaître.

Un fascicule complet a été remis à toutes les sections avec des propositions.

Celles-ci reposent, ne l'oublions pas, sur le dynamisme des équipes et des adhérents pour faire connaître l'ANMONM auprès de toutes et tous, sans oublier les personnalités officielles et militaires ! Nous avons été tous invités à être plus dynamiques, à fidéliser, à recouvrer les cotisations dès le 1^{er} trimestre de l'année et relancer les paiements.

« Être membre de l'ANMONM présente un intérêt, un enrichissement, une source de contacts, une implication citoyenne au service du renforcement du Pacte républicain et non être membre d'un simple « club de distingués décorés ». A cette seule condition, on saura susciter durablement l'envie d'adhérer et...de rester. » Patrick Sandevour, président national

PROPOSER Au national, travail de réflexion sur des offres à proposer aux adhérents : offrir un volet « Vacances-Tourisme » avec des tarifs préférentiels ; construire un volet « Santé » en se rapprochant de mutuelles afin de négocier des tarifs ; un volet « Partenariats », afin d'offrir des propositions de qualité (vins, voyages et autres... par ex) ; un volet « Culturel » avec des réductions sur les entrées de musées parisiens ou de province, ou de grandes expositions...

ADHESIONS Les adhésions : pour équilibrer les budgets, choix a été fait de ne pas prendre l'argent thésaurisé année après année par les sections, malgré les légendes qui circulent. **Ainsi, après vote, décision a été prise d'augmenter de 5 € / an la cotisation (or, défiscalisée cette augmentation correspond à 1,66 €).**

La cotisation passe ainsi de **35 €**, soit 11,90 € en coût réel (15 € pour la section et 20 € pour le siège). Attention toutefois, cette augmentation de 5 € n'est pas suffisante pour aller vers l'équilibre.

LA REVUE Notre excellente revue nationale « Le Mérite » passe à 16 € / an l'abonnement. Pendant 14 ans, il fut à 10 €. Certes, l'augmentation est de 6€ toutefois où trouver à ce jour une revue à ce prix 4 fois par an ?

Jeudi 23 juin – Anniversaire des 50 ans de l'ANMONM



UNE 1^{ère} CONFERENCE

... passionnante du **Général d'armée Pierre de Villiers** sur la **Jeunesse & citoyenneté**.

Conférence durant laquelle il a insisté sur la nécessité de remettre la personne au cœur de la société.

Face aux nombreuses pressions qui s'exercent sur les jeunes il a montré la nécessité de s'occuper d'eux.

Retenons ces quelques citations :

Face au temps qui n'est pas le même entre nous les parents, grands-parents, adultes
« *Vous avez la montre, nous avons le temps* »

Face à l'omniprésence des téléphones portables et des réseaux sociaux, « *Quand on ne se connaît plus, on n'est plus capable d'être efficace* ».

Face à la nécessité d'agir « *On ne discute pas son époque, on la façonne, on la maîtrise* ».

« *Il n'est de richesse que d'hommes* »

Quelles solutions proposent-ils ? Le conférencier s'est appuyé sur plusieurs mots qu'il juge importants. Voici, résumées, ses pensées face aux mots sur lesquels, à chaque fois il a débuté son propos.

CONFIANCE 1^{er} carburant de l'autorité, l'« absorbeur d'inquiétude, diffuseur de conscience », l'armée, où il s'agit d'obéissance d'amitié, où l'adhésion est bien supérieure à la contrainte.

AUTORITE signifiant « élever vers ». Les grands chefs font jaillir l'autorité, en 4 étapes

- La vision où veut-on aller, dans 10-15-20 ans ?
- Convaincre, pour vaincre. L'obéissance ne va pas de soi.
- La conduite. On tire des bords pour gérer les aléas, mais on garde le cap.
- Le contrôle. Pour améliorer les choses, pour qu'on soit meilleur.

STRATEGIE quel effet final veut-on ? Il manque de la vision, c'est ce qu'attendent les jeunes. Expliquez !

Le mot **risque** fait peur. Evaluer, pour les maîtriser, et gagner. Aujourd'hui le principe de précautions est partout. Il manque l'**audace**. Pour mobiliser les jeunes, il faut voir loin.

EDUCATION mal interprétée depuis des 10aines d'années. Triptyque parent-enfant-professeur ne fonctionne plus. Le mot France était un gros mot.

Selon le Général Pierre de Villiers, il faut apprendre aux jeunes à être chef d'eux-mêmes et pour certains chefs des autres. Pour cela, quelles qualités développer ?

EXEMPLARITE difficile de l'être. On dit, pense quelque chose, on le fait. Cohérence. Equilibre qui fait qu'on est un exemple pour les autres. On veut le pouvoir, pas la responsabilité et l'exigence.

AUTHENTICITE-NATUREL avoir l'air de penser ce qu'on dit. Quitter la société de la comédie humaine (voir le film « Illusions perdues ») Aller vers la société de l'être, de l'authenticité.

ENTHOUSIASME-OPTIMISTE être enthousiaste auprès des jeunes. Les gens intelligents ont peur des gens passionnés. « *Pour le service de la France, n'oublie pas que c'est impossible* » Leclerc.

HUMILITE car on doit lutter contre l'orgueil ; être modeste. On n'a pas toujours raison. Savoir écouter les autres. Et quand on pousse, on va vers l'humour (pas ironie mordante !) dans le regard vers soi-même. Humilité est à retrouver et à apprendre aux jeunes.

ETRE TOURNE VERS LES AUTRES être humble. Apprendre à respecter les autres, à s'ouvrir, et gérer les conflits. Ne pas fuir les relations humaines.

COURAGE il s'apprend. Au quotidien, il est l'énergie de l'action. Ne pas avoir peur face à l'adversité. C'est LE courage qui crée l'engagement, qui crée quelque chose de plus grand que soi. Il faut éduquer les jeunes au courage (armée, sport, ...) Apprendre à être capable de rester seul en soi-même. « *L'équilibre est un courage* » disait Albert Camus

Le Général Pierre de Villiers a ensuite proposé d'exposer en quoi les valeurs qui animent les militaires aujourd'hui sont parfaitement transposables dans notre société. En effet,

- L'armée a conservé l'escalier social. Ne baisse pas le niveau, mais suscite le courage.
- La liberté : le libre-arbitre. Savourer cette capacité à décider.
- L'égalité : opposition à la discrimination (différente de l'égalitarisme) = l'équité. « Ici, on me traite comme tout le monde ».
- La fraternité : « J'ai trouvé une famille ».
- L'intelligence collective, plutôt que garder pour soi.
- La cohésion, on ne prend pas les meilleurs joueurs, mais on prend la meilleure équipe.
- Pas de rupture trans générationnelle. Il faut parrainer, monter. Les anciens doivent transmettre et au milieu mettre des lieux de convivialité.
- La détermination. Les jeunes sont des zappeurs. Leur apprendre le temps du courage-du-temps-long.
- Le respect, la considération : la considération est la source du respect, de l'autorité.
- Le pardon : mot clé. Pas l'oubli. Il y a une violence dans notre société, le spectacle d'un monde rancunier, de coups bas.
- L'équilibre à trouver entre vie privée et professionnelle

- L'amour de la France. La France c'est tout à la fois : fierté française, patrie, culture, langue, entrepreneurs, paysages, gastronomie, histoire, pays rayonnant à travers le monde...
Ainsi ,« On a la liberté d'action qu'on veut bien avoir » dit-il « tout s'emboîte, mais ne s'oppose pas ».

Le général de Villiers ensuite rappelle la nécessité d'écouter les anciens. A nouveau, il égrène un à un des mots forts dans son propos et s'appuie dessus pour expliquer sa pensée d'homme de terrain.

HUMANITE retenir ce mot. Il est temps de réhumaniser, en ayant souci des autres ; la joie de la rencontre, du partage, de l'échange, l'intelligence du cœur. Nuance entre « réussir dans sa vie » et « réussir sa vie ».

UNITE BIENVEILLANCE, veillons bien ! La réconciliation, c'est on gagne ensemble. Être un être de conviction. Mettre son talent au service du collectif. Tout est possible quand on est quelqu'un d'unité. Il fit référence au Maréchal Leclerc, à de Lattre de Tassigny

ESPERANCE attention, il faut lutter contre le pessimisme aux côtés des jeunes et pour les jeunes.

Il rappelle enfin que les jeunes ont soif d'engagement, pas de performance !

UN FILM



« Les 50 ans de l'ANMONM »

Réalisé par Abel DUFLO et Laurina CACCIAGUERRA, deux étudiants de l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel de Nancy (IECA) – Université de Lorraine – sous la direction d'Hubert BOUCHEZ, maître de stage, ingénieur d'études à IECA.

Une 2^{ème} CONFERENCE

Daniel GILTARD, conseiller d'Etat honoraire, ancien Président de la Cour administrative d'appel de Nancy

Le résumé vous sera communiqué lors de notre prochaine *LETTRE 73*, afin de ne pas alourdir ce numéro-ci.
Son sujet ? Les « valeurs de la République », les principes, les idéaux.

L'ANMONM à la lumière de l'Histoire. Cinquante ans ! Une pause avant un nouvel élan (1972-2022)
de Mme Marie-José MICHEL, vice-présidente nationale, professeur émérite Sorbonne Paris Nord.

Vous avez une tablette ou un PC ?

- Cliquez ou recopiez le lien ci-dessous.

https://www.anmonm.org/webmaster/uploads/nationale/ts_articles_fichier/ts_articles_fichier_5af20b842a2a8f2271c61a169cfb2f75.pdf

La soirée de gala dans les grands salons de l'hôtel de ville de Nancy :
dîner avec animation musicale et conférence de M. François LE
TACON, conférencier spécialiste de l'art de l'Ecole de Nancy



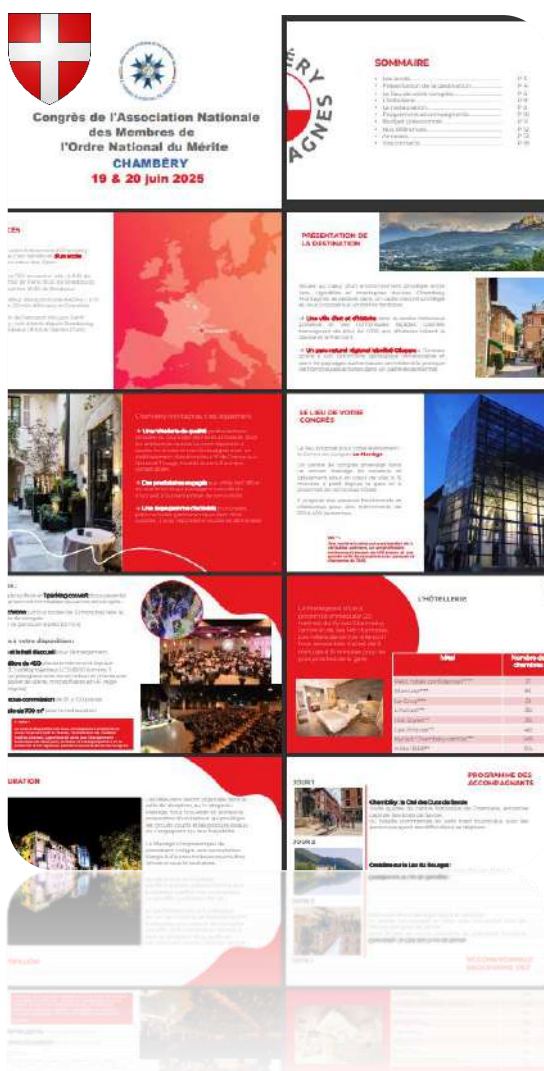
Vendredi 24 juin –

▪ Assemblée générale

Candidature et vote pour le renouvellement du Bureau national. Election de votre présidente ANMONM 73 comme administratrice nationale aux côtés de l'équipe nationale du Président Patrick SANDEVOIR.

▪ Remise des prix de l'Education citoyenne et remise du trophée de la plume d'or

Et le prochain congrès ?



Le dossier de candidature de 18 pages de
l'ANMONM 73

Fort du vécu à Nancy, dont les éléments relevés au court des plénières ont tous été ramenés au Comité départemental ANMONM 73 par la présidente, afin d'aider la Section 73 dans ses réflexions locales, il a été décidé d'« oser » **proposer notre candidature pour le CONGRES NATIONAL de l'ANMONM en 2025 !** 😊

Notre petite équipe locale cherchait à donner un **nouveau souffle** à la Section 73, **promouvoir** les valeurs de l'ANMONM et **fédérer** un maximum.

Quelle belle aventure ce fut !

Recherche d'une ville (Chambéry), d'un lieu (*Le Manège*), de partenaires institutionnels, industriels, touristiques, participation à des salons spécialisés, montage financier, calcul du budget au plus près...recherche de sponsors, de cadeaux dignes de notre association nationale, soirée de gala final au château des Ducs de Savoie ...gestion de mille détails grands et petits, car il s'agit d'un événement national...

Ainsi avons-nous présenté en **janvier 2023 un dossier complet**, un budget équilibré, une ville CHAMBERY, une EQUIPE soudée et dynamique.

- 5 dossiers de sections ANMONM ont été présentés au Conseil d'Administration National.
- Après vote, c'est LYON, projet de la section 69 qui a été retenu. Bravo !
- Nous avons d'ores et déjà promis d'être au RDV pour le congrès suivant !

Nous tenons ici, dans *LA LETTRE 73*, à remercier de nouveau et chaleureusement pour leur soutien sans faille et extrêmement précieux Monsieur Hervé GAYMARD, président du Conseil Départemental de la Savoie et Monsieur Thierry REPENTIN, maire de Chambéry.

Merci pour la mise à disposition de toutes leurs équipes pour la bonne réalisation du dossier en amont et, le jour J du Congrès national, pour leur aide apportée.



ACTIVITES pour l'année 2022 :

Participation à toutes les cérémonies nationales en Savoie (Chambéry et en Maurienne) et participation aux cérémonies de la Libération, aux Chapieux

14 mai - Participation à l'Assemblée générale de l'ANMONM de la Drôme, à Nyons.

21 mai - Assemblée générale au château des Comtes de Challes

13 juillet Participation au rassemblement de tous les porte-drapeaux de la Savoie, à la préfecture

3 septembre – Conférence de l'association des Femmes élues de Savoie, à Chambéry

13 septembre – Journée commune culturelle en Maurienne avec la SMLH 73

17 septembre – Remise officielle d'insigne à Luc Decourrière, à Aix-les-Bains

ACTIVITES pour l'année 2023 :

06 janvier – Vœux de Monsieur le Préfet de la Savoie

Le bureau de l'ANMONM 73 était présent dans les salons d'honneur du château des Ducs de Savoie. Une occasion également d'échanger avec l'ensemble des élus

21 janvier – Vœux de Monsieur le maire de Chambéry



Ce dimanche matin, aux Manège de Chambéry, le secrétaire général, le trésorier, le vice-président délégué et la présidente ont également été présents aux vœux de la municipalité.

8 octobre – participation au 140 ans du 13^{ème} BCA, au Quartier Roc Noir.

22 octobre - Remise officielle d'insigne à Roselyne Kessler, à Aix-les-Bains

Novembre – rencontre et étude du dossier de soutien pour la publication de l'ouvrage universitaire *Crises et simulations – Exercices, apprentissages, modélisations, gestion et anticipation des crises dans l'espace francophone*, sous la direction de Thomas MESZAROS

Automne et hiver – Constitution du dossier de candidature pour le Congrès national de 2025

Réunions du Comité départemental : 8

Réunions inter-régionales : 17/03 et 10/11



29 janvier – vœux de l'ANMONM 73 à Conflans et signature de la Convention avec l'association *Le Fil de Marianne* devant une belle assemblée d'adhérents, sympathisants, Souvenir Français de la Savoie et élus. Nous remercions la municipalité d'Albertville pour le prêt de la salle et la possibilité offerte à tous, après notre rencontre, de visiter le musée d'Art & d'Histoire de Conflans.

Le musée d'Art & d'Histoire de Conflans, un lieu à visiter (fermeture annuelle du 15/11 au 15/12 inclus).
Téléphone : 04 79 37 86 56 Site : <https://www.pays-albertville.com/fiches/musee-dart-et-dhistoire/>

Officialisation du port du drapeau ANMONM, par les jeunes de l'association LE FIL DE MARIANNE, aux différentes cérémonies nationales et départementales



30 juin – participation à l'Assemblée générale de la SMLH 73 à Chambéry à l'hôtel Best-Western Alexander Park, dès 10h.



Prix SMLH Savoie 2023 remis à la Maison Familiale Rurale (MFR) Le Fontanil Centre de Formation des Apprentis (CFA) de St Alban-Leyse.

Conférence et échange sur la prise en compte du développement durable dans l'agriculture de montagne

par Mme Isabelle PELLEGRINI, éleveuse à Frangy et membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc.

02 juillet – participation à la cérémonie des CHAPIEUX et présence du drapeau ANMONM



Le drapeau était porté ce jour-là par notre vice-président.

6 juillet – remise d'insigne de Chevalier à Sarah DOGNIN DIT CRUISSAT, nouvelle adhérente depuis 2022.

Notre présidente départementale était présente à Lyon, lieu de travail de Sarah Dognin Dit Cruissat, à cette émouvante et chaleureuse remise d'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite. Emmanuel Segretain, référent AURA, était également présent.



Commémoration du 80^e anniversaire de la mort de Jean Moulin

Vendredi 7 juillet 2023 - 18 heures
CHAMBERY
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

"Les derniers jours de Jean Moulin"
Conférence de M. Jean-Olivier VIOUT
Président du Conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc

Co-organisée par :
La Délégation Générale du Souvenir Français de Savoie
L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie
La Société des Membres de la Légion d'Honneur
L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

ENTRÉE LIBRE

07 juillet – 2023 ANNEE JEAN MOULIN

Conférence « *les derniers jours de Jean Moulin* », par Jean-Olivier VIOUT président du Conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc, bien connu des savoyards. La conférence s'est déroulée dans le salon d'honneur de la mairie de Chambéry.

Cette manifestation a été co-organisée par La Délégation générale du Souvenir Français de la Savoie, l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts de Savoie, la Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Savoie, et l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite de la Savoie .

1943-2023 80^{ème} anniversaire de la mort de JEAN MOULIN



Une réussite aux vues de la salle comble, des applaudissements nourris, tant le conférencier, notre ami **Jean-Olivier VIOUT** a su mettre en perspective et donner vie à notre héros national.

IMPORTANT

Systématiquement présente à toutes les cérémonies nationales et manifestations du département, la Section 73 est de plus en plus connue et reconnue. Car en effet, il s'agit de présenter :

- ✓ L'Ordre National du Mérite, trop souvent méconnu, même auprès des élus
- ✓ L'association ANMONM, qui œuvre pour faire connaître nos valeurs et les valeurs de la République.

A NOTER :

Ceci ne pourrait être sans le travail du bureau (réunions et nombreux échanges par tel et mails), du Comité départemental (composé de compagnons souhaitant s'investir pour la section en réfléchissant aux actions à mener par exemple, lors des réunions).

Le travail incessant sur le terrain, du binôme composé de Luc DECOURRIERE et de Michel FUENTES présents à toutes les cérémonies nationales (12) et départementales. Pour les manifestations de la Maurienne et d'entrée de Maurienne, notre compagnon, Françoise AVENIERES, est le porte-drapeau inlassable également de la section. Une rétrospective vous sera présentée dans un prochain numéro.

- **Dans notre prochain numéro : la rétrospective de toutes les sorties du drapeau et participations aux différentes manifestations**

14 juillet – Fête nationale à Chambéry



25 août – remise d'insigne d'officier à Michel FUENTES, à Pontamafrey.

Chaleureuse et amicale cérémonie, où le parrain qui officiait était le Général Bernard RATEL,





PUBLICATION de LA LETTRE 73

Notre prochain numéro vous apportera toutes les informations du 2^{ème} semestre 2023. Promis pour les fêtes de fin d'année, la LETTRE 73 va vous ravir !

N'hésitez pas, si vous avez des talents d'écrivain ou envie de partager une information publiable dans la LETTRE 73 de nous faire parvenir votre contribution. Nous sommes également preneurs pour toute aide, même ponctuelle !

Exemples d'actions de votre SECTION 73



Message adressé à tous les maires de Savoie par l'ANMONM 73 suite aux violences urbaines et émeutes – Nombreux retours de remerciements.

Message de l'ANMONM

De son président national Patrick SANDEVOIR



L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) dans la fidélité aux valeurs des trois « C », Civisme, Citoyenneté, Civilité qui guident son action résolue en faveur de la jeunesse, pour qu'elle aime la France, son pays, et s'engage au service du bien commun, dit son inquiétude face aux émeutes de ces derniers jours.

Aux dégradations, pillages et incendies de symboles de la République comme les écoles, les médiathèques, les commissariats, les mairies, les maisons pour tous, mais aussi de centres commerciaux, l'ANMONM exprime sa solidarité envers toutes celles et ceux qui ont été victimes des déferlantes de violences.

Aux forces de sécurité et de secours, aux élus qui ont été lâchement pris pour cible alors qu'ils agissaient dans la proximité pour préserver des biens, sécuriser des personnes, leur venir en aide en raison de dangers imminents, s'interposer pour dissuader du pire, l'ANMONM témoigne sa reconnaissance pour le sang-froid dont ils ont fait preuve. La paix publique dans un Etat de droit est dû à chacun et, force doit rester à la loi, ce qui est la condition de la justice et de la vraie liberté.

L'ANMONM mesure au quotidien par sa présence à la vie de la cité, combien le rôle des partenaires publics locaux est essentiel pour entretenir le lien social et mener des actions fédératrices, utiles au plus grand nombre. Avec la connaissance du terrain et de ceux qui y résident, ils sont en capacité d'y définir le plus finement possible, dans un esprit constructif, ce qui est le mieux adapté au territoire dont ils sont des ambassadeurs engagés.

L'ANMONM rappelle ce qu'écrivait le général de Gaulle fondateur il y a soixante ans de l'Ordre National du Mérite : « *Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction* ».

**Hiver 2022-23, remise de *colis-douceur*
à nos Compagnons nonagénaires, très heureux de ces visites**



CONSTANTIN Renée



Général de brigade GROSJEAN René



MERCIER Madeleine



BRUNET Auguste



BORNAND Joseph



CLEMENT Roger



L'opération sera reconduite cette année !



VION Suzanne



Nous sommes au regret d'annoncer les décès de Joseph BORNAND et du Général de brigade Jean GROSJEAN cette année 2023.

Le saviez-vous ?

Quand Saint-Jean-de-Maurienne avait sa patinoire...



« *Le patinage est, décidément, en grande vogue à Saint-Jean-de-Maurienne* » pouvait-on lire dans « l'Indicateur de la Maurienne » du 25 janvier 1891. Cet hebdomadaire, qui s'affirmait « républicain », est paru de 1885 à 1910. La photo, sans doute prise à cette occasion, n'illustre pas l'article (cette petite feuille locale n'en avait pas les moyens), mais outre son intérêt sportif, elle offre une vue insolite de la gare historique, ouverte en 1856, et qui va céder la place à une gare du XXI^e

siècle, dans le cadre de la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Cette gare a un intérêt historique : elle était le terminus de la ligne en 1859 lorsque, d'avril à mi-juillet, 230 000 hommes furent amenés par une trentaine de trains quotidiens avant de franchir le Mont-Cenis à pied... En 2009, pour le 150^e anniversaire de l'événement, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne avait organisé un colloque et, avec la contribution du Souvenir Français, fait apposer une plaque : « Aux vainqueurs de Magenta, Solferino, San-Martino et aux cheminots qui les ont transportés ». Cette plaque sera remise en place sur la nouvelle gare.

Cette photo sportive n'a évidemment aucune commune mesure avec cet événement historique, mais offre une approche insolite des lieux. De 1856 à 1928, date à laquelle fut ouverte l'avenue Henri Falcoz, l'accès à la gare se faisait par le quai de l'Arvan (à l'arrière-plan de la photo) et seul un raccourci, depuis le centre-ville, empruntait le chemin de l'Épine, qui débouchait précisément là où s'exercent les patineurs. Le lieu était donc propice, comme l'écrivait le journaliste qui avait une belle plume : « *Grâce à un champ inondé près de la gare, à côté du restaurant Chappellet, l'on peut s'en donner à cœur joie en toute sûreté. Aussi nos dames se sont mises de la partie et patinent comme de véritables Hollandaises* ». Il développait tous les avantages de ce sport pour la santé : « *Le patinage augmente la capacité respiratoire, il est l'occasion d'un appel d'air considérable dans les poumons, et comme cet air se trouve vivifié par la pureté d'une atmosphère d'hiver, nul doute que ses effets sur l'irrigation sanguine des poumons en produisent les meilleurs résultats ; le cœur bat plus vite, son impulsion est plus forte et la vie des plus active et plus énergique. L'appétit augmente, les digestions se régularisent et c'est le cas de le dire que l'on digère autant avec les jambes qu'avec l'estomac* ». L'abbé Guille, qui venait en 1888 d'inventer sa célèbre liqueur : le Mont-Corbier, aurait même pu trouver un concurrent à sa panacée, puisque selon le journaliste, le patinage avait au moins autant de vertus : « *L'anémie et la chlorose recevront donc une bienfaisante influence de l'exercice du patinage et on saurait trop le recommander aux tempéraments pâles et molles. [...] L'obésité y trouve un ennemi, les affaiblis y trouveront une force inattendue. [...] il établit l'équilibre si désirable entre les fonctions du cerveau et celles de la moelle [...] il faut cependant prendre des précautions, les refroidissements sont à craindre et les fourrures ne seront pas hors saison, surtout pour le retour* ». Trente-deux ans plus tôt ceux qui foulèrent cet espace avaient d'autres soucis !

Pierre Dompnier

15/26

Des Nouvelles du NATIONAL, 2023

l'Assemblée Générale à PARIS du 09 juin 2023

Une assemblée générale placée sous le signe des avancées

Nombreux étaient les présidents des sections ANMONM de France et de l'étranger dans la magnifique salle mise à notre disposition à la mairie du XVIème arrondissement de Paris.

L'AG a débuté par le discours du nouveau Grand Chancelier, le général d'armée François LECOINTRE.

Il succède depuis le 1er février 2023 au général d'armée Benoît PUGA.

Son discours a été particulièrement apprécié, car il a montré son dynamisme et sa volonté de redonner sens et vigueur à l'ONM. Il est notamment revenu sur la baisse du nombre de promus, son souhait de voir la tendance s'infléchir et a invité à être très précis lors de nos rédactions des mémoires de proposition. Il importe d'apporter de nombreux éléments montrant l'engagement des femmes et des hommes sur le long terme.



2022 fut l'an 1 de la déclinaison de la Nouvelle Gouvernance voulue par le Conseil d'Administration.

- Une démarche participative et collaborative qui se traduit concrètement par des actions et des priorités :
- **TROIS en 2022 : Les finances, la communication et l'informatique**

Durant toute l'année 2022, l'activité du président a été particulièrement intense :

Il a participé à 4 réunions intersections (Grand Est, Centre, Centre-Est, Bretagne), 12 assemblées générales (dont celle de la Suisse), la 1^{ère} consultation méditerranéenne à Rome, ainsi qu'à plusieurs manifestations organisées par les sections.

Il a rencontré les présidents de la SMLH, de la Médaille militaire, de l'AMOMA, du Souvenir français, le directeur de cabinet de la Secrétaire d'Etat au SNU, le directeur de la Fondation Charles de Gaulle et le Gouverneur des Invalides.

Il a effectué 33 journées de travail aux Invalides.

Au cours de ses nombreux déplacements, le président national a ainsi pu « prendre le pouls » de notre association au plus près des acteurs de terrain qui, au quotidien, font vivre et rendent visible l'ANMONM : qu'ils en soient ici très chaleureusement félicités et remerciés !

Les présidents et les membres des commissions nationales, à l'image des responsables départementaux, se sont beaucoup investis et les résultats sont importants, comme en témoigne le résumé de leurs travaux que je vais vous présenter dans quelques instants.

Les porte-drapeaux sont les premiers ambassadeurs, fidèles et dévoués, dans tous les temps forts de la vie de notre association. Ils ont été applaudis.

NOUVEAUX PRESIDENTS

13 nouveaux présidents ont pris leurs fonctions entre les assemblées générales 2022 et 2023.

MEDAILLES HONNEUR 2022

Aux côtés de nos présidents, de nombreux compagnons s'investissent beaucoup et souvent dans la discrétion. 10 d'entre eux se sont vus attribuer la médaille d'honneur de l'ANMONM en signe de reconnaissance pour leur dévouement. Ils méritent d'être cités.

BABOULENE	Maurice	Dordogne
BECHE	Edward	Rhône
CEUGNARD	Marie-Thérèse	Doubs
CHANTEREAU	Jacques	Drome
COULON	Jean Luc	Vaucluse
LACHENY	Raymond	Nièvre
MUTIN	Josette	Ain
OUSSET	Marcelle	Vaucluse
REIDEL	Claude	Doubs
ROUX	Jean Marie	Vaucluse

BENEFICIAIRES DE L'HONORARIAT 2022

10 compagnons se sont vus décerner l'honorariat par le conseil d'administration dont c'est une compétence statutaire.

BASTIEN	Lionel	Haut-Rhin
DE FEYDEAU	Jeanine	Canada
DIGONNET	Joseph	Loire
FERRY	Jean Nicole	Meurthe et Moselle
FOURES	Jean Pierre	Aude
GILLMANN	Jean Paul	Bas-Rhin
JOLY	Irène	Deux-Sèvres
ORSONI	Michel	Haute-Corse
POBEL	Daniel	Ain
ROPARS	Jean Claude	Oise

Mesdames Laurence PAUVERT, Chantal POULAT et Julie BINOUS ont été remerciées et saluées publiquement pour leur disponibilité, leur gentillesse et la qualité de leur collaboration au service de tous. Ce sont elles qui répondent à toutes nos questions à Paris, nous envoient courrier, publications, cartes d'adhésion (nouveau format type carte bancaire). Ne comptant pas leur temps, elles sont les 3 personnels dévoués de notre association.

Nos relations avec les associations des ordres nationaux et ministériels se poursuivent de même que la qualité de nos relations avec le grand chancelier, dont le directeur de cabinet, le général de division Laporte Many, assiste régulièrement à nos conseils d'administration.

Présentation du travail des commissions nationales

1-Commission Ethique et contrôle présidée par Lucien Delesalle, vice-président national

Une de ses missions est d'apporter conseils et recommandations aux sections, le plus souvent sur leur demande. Ces interventions ne font pas l'objet d'une quelconque communication. Elles restent confidentielles et se limitent à un échange entre un membre de la commission nationale en liaison constante avec le Président national et le président de la section concernée.

Des actions plus importantes ont été menées en 2022 et concernent les sections du Pas de Calais, du Val de Marne et du Lot. Des audits ont été réalisés auprès des membres du bureau de la section et la commission nationale a remis ses recommandations au président de la section, laissant ensuite l'équipe en place procéder à la mise en œuvre du projet de réorganisation décidé. Un post audit est effectué en principe, notamment par la participation

2- Commission Communication présidée par Patrick Sandevor, président national

La communication était l'un des trois grands chantiers de l'année. Un audit sur notre communication interne et externe a été confié à un prestataire extérieur. Le rendu de l'étude, accompagné d'une proposition de plan d'actions, a été présenté lors du conseil d'administration du 12 mai. Des groupes de travail ont été ensuite constitués sur les différents thèmes proposés.

Ainsi ont été réalisés et diffusés auprès des présidents de sections en début 2023 :

- Une nouvelle identité visuelle de l'ANMONM,
- Des documents traitant de la **Gestion des effectifs**, des bonnes pratiques dans le recrutement, la fidélisation et du **Grenelle des effectifs** ainsi qu'un **flyer de présentation** de l'ANMONM.

Tous ces documents font intégralement partie de notre politique de rayonnement et de communication. Dans un futur proche le site internet de l'association sera toiletté, une newsletter à destination des présidents de sections sera publiée. Enfin une réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux est en cours.

3-Commission Développement et Prospective présidée par Jean-Pierre Dupré

Le Groupe de progrès de la Feuille de Route a été chargé du suivi de la Feuille de Route (FDR) : bilan et synthèse de manière à orienter les directives à donner aux sections départementales. L'année 2022 ayant constitué l'AN 1 de la relance, la synthèse de décembre 2022 a fourni les orientations pour l'année 2023 dont le bilan en cours d'exercice sera tiré lors de la réunion des présidents en décembre.

Le Groupe de progrès Grenelle des Effectifs (GDE) a fait l'analyse d'une problématique majeure sur la maîtrise des effectifs et les adhésions en vue de proposer des solutions. Ce travail a débouché sur une campagne d'information auprès de 19 sections et sur la rédaction d'un « Guide pour Agir » destiné aux sections.

Les documents mis à disposition des sections départementales ont été actualisés : ils constituent la boîte à outils et le recueil des fiches de retour d'expériences.

La formation des nouveaux présidents, animée par Jean-Louis Hoursiangou : prévue en présentiel le 2 décembre, elle a dû être annulée et reportée en distanciel au 28 mars 2023. Sur 35 nouveaux présidents, 18 s'étaient inscrits, 12 ont finalement participé dont l'Espagne et les Pays-Bas. Les retours ont été très positifs.

4- Commission de l'Entraide et de la Solidarité présidée par Pierre Flottes

Son but est de soutenir nos adhérents en situation difficile : accidents de la vie, catastrophes naturelles... en complément des aides des organismes spécialisés et de leur section. Elle intervient aussi aux côtés des présidents de sections pour assister nos adhérents âgés et lutter contre la solitude et l'exclusion.

En 2022, la commission a accordé :

- 7 bourses d'études pour un total de 5 000 € à des élèves de terminales ou post-bac de la Maison d'Education de la Légion d'honneur à Saint-Denis, élèves dont l'un des parents est décoré de l'ordre national du Mérite.
- 500 € pour des prix de fin d'année scolaire aux élèves méritants de la Maison d'Education des Loges et de Saint-Denis.
- une aide de 460 € à la section du Liban.

En 2019, trois conventions de mécénat avaient été signées pour une durée de 3 ans, avec l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), la Fondation Un Avenir Ensemble et Terre fraternité. Les derniers versements ont été effectués en mars 2022 pour un montant annuel de 20 000 €. Seule la convention « Un avenir ensemble » sera renouvelée en 2023.

5- Commission de l'Education à la citoyenneté présidée par Emmanuel Segretain

L'année 2022 a été marquée par la signature, le 4 février, de la **convention triennale avec le Ministère de l'Education nationale**.

Pour la dernière année, la commission a pris en compte les dossiers scolaires relevant de la **Mémoire** ; ils seront désormais traités par la commission de la Mémoire.

Le jury national, réuni le 13 mai, a étudié les 36 dossiers reçus dans les diverses catégories. Les prix ont été remis lors du congrès de Nancy le 24 juin après-midi.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, suite à des demandes locales, des contacts sont en cours avec France-Université pour une éventuelle convention-cadre facilitant l'organisation de concours uniquement au niveau des sections.

6- Commission du Civisme présidée par Hervé Chabaud

Elle s'est réunie en jury à l'automne pour choisir les lauréats du Prix national individuel et collectif et du Prix spécial 50^e anniversaire de l'ANMONM.

Un jury paritaire avec des représentants de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) a désigné le lauréat du prix individuel et la section JSP lauréate du prix collectif de l'Engagement citoyen Jeunes Sapeurs-Pompiers ainsi qu'un prix spécial 50^e anniversaire de l'ANMONM.

La remise de ces prix prévue le 3 décembre a dû être annulée et reportée :

- Les prix de l'Engagement citoyen 2022 JSP seront remis cet après-midi.
- Les prix du Civisme 2022 et 2023 seront décernés le 1^{er} décembre 2023. Deux années seront regroupées comme cela avait été le cas en 2021 en raison du Covid.

7- Commission de la Mémoire présidée par Jean-Pierre Dupré

En 2022 la commission a rédigé les principes et les règlements des prix nationaux dans les 2 catégories de prix suivants :

Prix national de la Mémoire qui récompense les projets pédagogiques portés à l'école en liaison avec les programmes d'histoire.



**Plus de détails,
d'informations et de photos
dans le n° 176 de la revue
nationale *LE MERITE***
Pensez à vous abonner ! 😊

Prix national de l'Initiative mémorielle qui récompense, hors milieu scolaire, tous projets et toutes actions illustrant le foisonnement mémoriel du département.

En 2022 a été décerné pour la première fois le Prix de l'Initiative mémorielle individuel et collectif : 14 sections départementales ont candidaté pour ce prix.

8- Commission des Publications présidée par Marie-José Michel, rédactrice en chef, vice-présidente nationale

Une production substantielle

En 2022, 4 numéros (171 à 174) de la revue *Le Mérite* ont été diffusés.

Cette production a été assumée par une commission de dix personnes dont le président national, directeur de la Publication. Marie-José Michel, rédactrice en chef, a filtré et encodé les propositions retravaillées ensuite par les rédacteurs et les correcteurs. Le comité de rédaction a fait les arbitrages et transmis les textes préparés à l'agence Sphynx qui, dans un dialogue constant avec la rédactrice en chef et le directeur de la publication, a enrichi la revue de nouveaux articles, créé la maquette et réalisé son impression.

Une fidélité aux objectifs de la revue *Le Mérite*

La ligne éditoriale s'est définie autour de cinq axes :

- Transmettre les valeurs de ANMONM (civisme, citoyenneté, civilité)
- Tenir informés adhérents et abonnés des actions menées par la Grande Chancellerie.
- Mettre en lumière les actions emblématiques des sections métropolitaines, ultramarines et des représentations de l'étranger.
- Offrir aux lecteurs des articles de culture générale diversifiés sur de multiples thématiques.
- Proposer la lecture d'ouvrages récemment édités dont les adhérents sont les auteurs.

Un effort soutenu de modernisation et de diffusion de la revue

La modernisation de la revue est portée par la commission des Publications en liaison avec l'agence Sphynx. En 2022, le nombre d'abonnés a été de 13 500 pour 26 500 adhérents, soit 50,94 % des effectifs. Nous devons faire mieux en améliorant notre gestion des abonnés et grâce au travail de terrain mené par les comités de sections. A noter que l'abonnement à la revue n'était que de 10 € en 2022.

La revue est un lien essentiel entre les membres de l'association et elle participe à son rayonnement national et international.

L'engagement des membres de la commission des Publications, Hervé CHABAUD, Monique CONSTANTIN, Jean IOZIA, Jean-Claude LAFFONT, Anne-Marie LE PENSE, Laurence PAUVERT et Régis SINGER a été salué lors de cette AG nationale. Ils produisent, conseillent et effectuent les relectures de la revue LE MERITE aux côtés de l'agence Sphynx qui l'édite.

N'hésitez pas à vous abonner !

Si vous souhaitez vous faire un avis, nous pouvons vous envoyer un exemplaire.

Demandez-le nous à la section 73.

9- Commission de l'informatique et de l'internet présidée par Patrick Lemarchand

INTERNET

Le site national est ouvert au grand public, et dispose d'un espace dédié aux Présidents de sections avec de nombreuses informations utiles à la gestion de leur section.

L'espace Membres protégé dédié aux membres de l'association est ouvert pour toutes les sections qui sont en ligne (une cinquantaine).

RECUS FISCAUX

Comme l'an passé, chaque membre disposant d'une adresse mail a reçu directement son reçu fiscal (CERFA) dans sa boîte mail.

Les membres ne disposant pas d'adresse électronique ont reçu leur certificat par courrier postal. Environ 16 000 ont été envoyés par mail et 5 000 par courrier postal.

SAGASE

- **SAGASe Web (logiciel mis en place au siège)**

La procédure de validation par le siège des informations saisies par les sections a été activée pour 27 sections.

- **SAGASe Sections (logiciel mis en place pour les sections)**

Volet Adhérents :

La nouvelle gestion des membres sympathisants décrite dans les nouveaux statuts, a été intégrée dans SAGASe Sections et Web. La gestion des membres à vie le sera au cours du 2ème semestre 2023.

Volet Comptabilité :

Comme pour les adhérents, le développement de SAGASe Web ne change en rien les principes de saisie des écritures comptables des sections.

Les membres de la CNI - Hot Line SAGASe et Site Internet - ont assuré la formation aux outils informatiques, l'assistance aux utilisateurs et le suivi de la maintenance applicative et corrective, au siège et dans les sections, 7j/7 en liaison directe avec les fournisseurs.

10- Commission Monde présidée par Denis Fadda, président de la représentation d'Italie, San Marin et du Vatican

Elle a organisé à Rome du 23 au 25 mars 2022 la première consultation méditerranéenne.

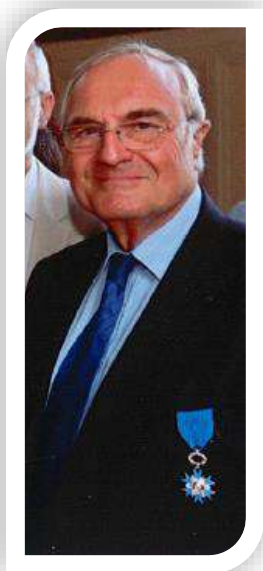
Ces consultations sont destinées à créer des liens, à favoriser les échanges entre membres de l'Ordre et à organiser des coopérations entre représentations de l'ANMONM du monde méditerranéen.

Y participaient des membres de l'ordre et des décorés venus du Liban, de Tunisie, du Maroc, du Portugal, d'Espagne, de Monaco et d'Italie ainsi que le président national.

La journée du 25 mars s'est déroulée au palais Farnèse en présence de l'ambassadeur Christian Masset, du général Puga, Grand Chancelier, ainsi que de l'académicien Daniel Rondeau qui est intervenu sur le thème : « La France, la Méditerranée, l'Europe ».

Le 2 décembre un dîner-débat a réuni les présidents des représentations de l'étranger et des sections ultra-marines présents à Paris.

Source : rapport d'activité – Michèle PELTAN, secrétaire nationale ANMONM avec son aimable autorisation.



Patrick SANDEVOIR

Président national

**Décoré de la Légion d'Honneur
le 10 novembre 2023**

Notre association nationale, véritable ambassadrice des valeurs universelles de notre Ordre et de la culture française, a rayonné bien au-delà des frontières de l'hexagone.

Une fois de plus vous mesurez l'ampleur et la qualité du travail accompli dans toutes les sections et les délégations, comme au siège, notamment au sein des commissions nationales et des groupes de travail.

Il faut s'en féliciter mais aussi rappeler que toutes ces réalisations sont le fruit de l'engagement bénévole des compagnons.

Sachons cultiver ce "sentiment d'appartenance" :

il est notre force et notre richesse !

Composition du Conseil d'Administration national

LE BUREAU NATIONAL

Président :	Monsieur Patrick SANDEVOIR
Vice-président :	Monsieur Emmanuel SEGRETAIN
Vice-présidente :	Madame Marie-José MICHEL
Trésorier :	Monsieur Marc DERASSE
Trésorier adjoint :	Monsieur Patrick LEMARCHAND
Secrétaire général :	Madame Michèle PELTAN
Secrétaire général adjoint :	Monsieur Hervé CHABAUD

LES MEMBRES

Joëlle ARNOULT	Pierre FLOTTES
Yves AUMON	Pascal GILLI
Françoise AUVINET	Pierre GUÉDIN
Laure BONNET	Jean-Louis HOURSANGOU
Lucien DELESALLE	Serge LIE PAO
Jean-Pierre DUPRÉ	Jean-Philippe MOULIN
Denis FADDA	Michel POIGNARD



Les présidences des commissions nationales sont les suivantes :

Ethique – Statuts, RI, litiges et affaires juridiques	Michel POIGNARD
Civisme	Hervé CHABAUD
CNI	Patrick LEMARCHAND
Communication	Patrick SANDEVOIR
Développement & Prospective	Jean-Pierre DUPRÉ
Éducation à la Citoyenneté	Emmanuel SEGRETAIN
Entraide & Solidarité	Pierre FLOTTES
Mémoire	Jean-Pierre DUPRÉ
Monde	Denis FADDA
Publications	Marie-José MICHEL

Monsieur Jean-Pierre DUPRÉ est nommé conseiller du Président national.

Remise des prix l'après-midi

Voir la revue *LE MERITE* n° 176



Il existe plusieurs prix ANMONM :

- ❑ **Prix du civisme**
pour une action faite individuellement
- ❑ **Prix de l'éducation citoyenne**
Soit collectif, soit individuel avec un encadrement de l'Education Nationale
- ❑ **Prix de l'engagement citoyen** (pour les JSP)
- ❑ **Prix de la mémoire** (2 volets : scolaire ; et un ouvert à toute association)

Vous connaissez des jeunes, des personnes dans le département... que vous aimeriez faire reconnaître et récompenser ?

RAPPROCHEZ-vous de la Section 73 !

Hommage particulier à notre compagnon Adrien AVENIERES

Notre compagnon, et époux de Françoise, membre du Comité départemental de la Section Savoie, souvent présent à nos réunions, est décédé en ce tout début d'année 2023, le 25 janvier.

Inhumé fin janvier, un hommage lui a été rendu le vendredi 9 juin au cimetière du Freney, organisé par le Général (2s) Bernard RATEL, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Savoie. Porte-drapeaux, famille, amis, et le bureau de l'ANMONM 73 étaient présents.

LA MAURIENNE

Jeudi 9 février 2023

Avec Adrien Alexandre Avenière, une personnalité de haute valeur disparaît

Lundi 31 janvier, c'est dans la stricte intimité familiale, selon ses volontés, qu'Adrien Alexandre Avenière (13/05/1933-25/01/2023), était inhumé dans le cimetière du Freney, accompagné des drapeaux des associations des membres de la Légion d'Honneur D.P.L.V., de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite et des Anciens Combattants T.O.E. qui avaient tenu à lui rendre cet hommage.

Difficile en quelques lignes de résumer une vie qui mériterait un livre ! Après avoir devancé l'appel en 1952, pour rejoindre le 3^e Régiment d'Infanterie Coloniale, sa carrière militaire l'a emmené à Madagascar puis, après l'École d'application d'Agen, au 24^e RIC (RIMA) à Carcassonne, et en 1960-62 en Algérie. Ce furent ensuite 4 ans dans le Pacifique, puis en 1966 Paris, à la Direction des Troupes Coloniales. De 1970 à 1972 il était au Tchad : blessé deux fois, d'abord d'un coup de sagaie et 3 mois plus tard par balle. Sa carrière se poursuivit à Paris : au Cabinet du Ministre des DOM-TOM, à la Délégation



Adrien Alexandre Avenière.

gation générale pour l'armement, à l'E.M.A.T., entrecoupée de deux séjours (1978-80 et 1984-86) à Djibouti.

Malgré sa discrétion nous savons qu'il avait été sollicité en 1974 pour repartir au Tchad afin de négocier la libération de Mme Claustre, mission soigneusement préparée, puis annulée. Il livrait

plus volontiers les anecdotes telles que sa collaboration avec Paul-Émile Victor lors de l'engagement de candidats pour les Terres australes et antarctiques françaises, ou encore, au ministère des DOM-TOM, l'assistance comme secrétaire-chauffeur de Patrick de Carolis qui faisait son service national...

Et depuis 1995 il s'est dévoué sans compter dans les activités associatives, président de nombreuses associations, en faveur des habitants de sa commune mais surtout des associations des membres de la Légion d'Honneur, de la Société d'entraide des membres de la Médaille militaire, des Blessés Multiples et Impotents de Guerre, toujours soucieux, bien épaulé par son épouse, Françoise, de défendre les valeurs de ces Ordres et de soutenir ceux de leurs membres, ou leurs veuves, qui étaient en difficulté.

Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Officier de l'Ordre National du Mérite, il était titulaire de 8 autres décorations à titre militaire, et autant à titre civil.

Pierre Dompnier

Article de Pierre Dompnier, vice-président, paru dans le journal *La Maurienne*

Prochains grands RDV

**60° anniversaire de
l'ONM**



**La Lettre 73 de
début d'année 2024**

Cérémonie des vœux

Surveillez vos boîtes !

1963 – 2023
60^{ème} anniversaire de la création
par le Général de Gaulle
de l'Ordre National du Mérite

14h30

24 novembre 2023

Château des Ducs de Savoie
Conseil Départemental de la Savoie
Salle du Comte Rouge

14h30 Accueil

Mot de la présidente de la Section Savoie
de l'ANMONM

14h40

Discours du général François LECOINTRE
Grand Chancelier message vidéo

14h45

Conférence de Monsieur Hervé Gaymard
Président de la Fondation Charles de Gaulle
« *Le général de Gaulle et le mérite en République* »

Echanges avec le public

Chants, interprétés par Pauline TRAVERS jeune savoyarde

- DE GAULLE
- MA LIBERTE
- LA FRANCE

Temps de convivialité autour d'un buffet sucré

Bonne fin d'année 2023

Prenez soin de vous

Sources : documents administratifs ; journal *La Maurienne* ; archives personnelles

Crédit photographies : ANMONM 73 - Laure Bonnet ; Luc Decourrière ; Michel Fuentes